



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

NUMÉRO 148 - OCTOBRE 2013

GRAND ANGLE

LES DÉLÉGATIONS : UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES PLUS FAIBLES

ISSN 0151-0983 - 34^e année

Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

 www.ordredemaltefrance.org



Thierry de Beaumont-Beynac
Président

Dans ce nouveau numéro d'Hospitaliers, nous avons souhaité rendre un hommage tout particulier à celles et ceux qui constituent la force vive de notre belle association, celles et ceux sans qui nos actions ne pourraient voir le jour. Je veux bien évidemment parler de nos bénévoles qui agissent chaque jour avec humilité et dévouement auprès des plus faibles.

Aide aux personnes en situation de précarité, accompagnement des personnes handicapées, âgées ou malades, secourisme... Nos bénévoles, guidés par les mêmes valeurs d'entraide et de solidarité, unissent leurs énergies et leurs compétences pour soulager la souffrance humaine. Nous avons donc choisi de dédier nos pages Grand Angle à ces milliers d'acteurs de terrain qui composent les 116 délégations départementales ou d'arrondissements de notre association.

Vous pourrez lire également quelques actualités sur nos activités internationales. Dans notre hôpital à Dakar, des patients handicapés par une lourde scoliose ont pu bénéficier d'un traitement chirurgical encore jamais réalisé au Sénégal. Nous avons par ailleurs doté notre maternité de la Sainte-Famille à Bethléem d'une nouvelle clinique mobile qui sillonne la région à la rencontre des populations isolées de Judée.

Au cœur de cette crise économique et sociale, nous devons plus que jamais intensifier nos actions auprès de ceux qui sont toujours plus nombreux à avoir besoin d'une main secourable.

Notre mobilisation, ici et ailleurs, ne saurait exister sans votre généreux soutien dans la confiance. C'est pourquoi, comme je m'y suis engagé, je joins dans ce numéro un bilan de nos comptes 2012.

Encore merci de nous donner les moyens de faire reculer toutes les détresses.

Actualités

P.3

Coup de projecteur

Le nouveau phare breton
Établissements : le développement de l'accueil « sur mesure »

En actions

P.6

Première chirurgicale au CHOM de Dakar
Une nouvelle clinique mobile pour Bethléem
Des médicaments sous haute surveillance

Grand angle

P.8

Les délégations : un réseau de proximité au service des plus faibles

Les petits gestes d'humanité

Rencontre

P.11

L'Université interne de l'Ordre de Malte France

Témoignage

P.12

Le legs : une histoire de cœur
Rencontre avec Isabelle de Forton

Comptes

P.14

L'essentiel des comptes 2012

Spiritualité

P.18

Les engagés volontaires du cœur



Photo de couverture : Échange convivial entre un bénévole et une personne accueillie lors des petits déjeuners du dimanche à l'Église Sainte-Élisabeth (Paris 3e)

Hospitaliers n°148

Directeur de la publication : Thierry de Beaumont-Beynac

Rédacteur en chef : Dominique Avril

Comité de sommaire : Marie-Elisabeth Barrault, Anaïs Boisselet, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Gérard Jullien de Pommerol, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Viviers.

Rédaction : Sandrine Paringaux

Secrétariat de rédaction : Alix Verley - Amélie de Vulpillières

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles ; Couverture et P.5, P.9, P.10, P.15, P.18, P.20 : Cyril Marilhac ; P.4, P.5, P.8, P.14, P.15, P.17, P.18 : Diego Ravier ; P.5 : Laurence de Terline ; P.6 : Birgit Betzelt ; P.16, P.20 : Vincent Kowalski

Création : maxyma - **Coordination :** Virginie Gotteland - **Direction Artistique :** Antoine Tavares

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Octobre 2013 - Revue trimestrielle
Commission paritaire : n° 0614 H 86091

Ce numéro est tiré à 137 000 exemplaires.

Imprimeur : SEGO - ZA des Châtagniers - 32/40, rue C. Pecqueur - 95150 Taverny
Tél. : 01 34 18 33 77

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04
E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59789 Lille Cedex 9 HOP148A

OUI, je profite de cet envoi pour renouveler mon soutien afin de sauver des vies.
Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 521 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Espace donateur

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'Ordre de Malte France. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre



Le nouveau phare breton

Le 30 mai dernier à Brest, l'Ordre de Malte France a inauguré le bâtiment qui regroupe désormais la délégation et l'unité départementale de secourisme du Finistère, l'Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA) et le tout nouvel Institut de Formation Bretagne¹.

Répresentants des Conseils régionaux et généraux, de la mairie, de la Marine nationale, de l'Évêché, mais aussi spécialistes de l'insertion professionnelle et de la santé : ce sont plus de 150 personnes qui étaient présentes à l'inauguration du bâtiment par Thierry de Beaumont-Beynac, président de l'Ordre de Malte France.

« C'est une première en France que de rassembler, sur un site unique, l'ensemble de nos entités » a indiqué Franck Nicolas, directeur de l'Institut de Formation Bretagne. En effet, à l'image de la diversité de ses actions, le nouvel immeuble de 800m² centralise toutes les activités que l'Ordre de Malte France développe dans le département :

- les actions de solidarité (la délégation du Finistère est l'une des premières à avoir mis en place, il y a 13 ans, un service de distribution de petits déjeuners aux personnes sans abri) ;
- le secourisme (une trentaine de bénévoles participent chaque année à de nombreux Dispositifs Prévisionnels de Secours) ;
- un pôle formation (créé en 1986, l'IFA a formé près de 400 personnes en 2012. Désormais, le nouvel Institut de Formation Bretagne dispensera des formations continues dans les domaines sanitaire, médico-social, du secourisme et de la prévention des risques). ■

¹ Lire *Hospitaliers* 147

L'Ordre de Malte France en Bretagne

- **Délégués départementaux**
 - Finistère - Gérard de Perthuis : 06 61 17 86 87
 - Morbihan - François Baggio : 06 62 51 94 90 ou 06 16 19 73 55
 - Côtes d'Armor - Jacques-Armand Pinon : 02 96 82 76 32
 - Ille-et-Vilaine - par intérim : delegation35@ordredemaltefrance.org
- **Responsables des Unités de Secours (UDIOM)**
 - Unité 29 - Benoît Pesce : 06 73 82 00 66 ou 06 50 46 10 53
 - Unité 56 - Philippe Collin-White : 06 33 02 21 67
- **Formations professionnelles**
 - IFA de Brest et Institut de Formation Bretagne - Franck Nicolas : 02 98 41 75 74 ou 02 98 41 21 54

Établissements : le développement de l'accueil « sur mesure »

Accueil de jour, accueil temporaire et, demain, services à domicile : nos établissements diversifient leurs formules d'accueil et d'accompagnement.



Si l'accueil permanent est le mode de prise en charge le plus sollicité pour les 900 résidents de nos 16 établissements sanitaires et médico-sociaux, la demande de formules plus souples s'accroît. Émanant des familles et soutenue par les pouvoirs publics, cette évolution des formules d'accueil répond à deux préoccupations majeures : le manque de places et les familles qui désirent retarder l'entrée en établissement de leur enfant, leur conjoint ou leur parent.

Six de nos établissements proposent déjà des formules diversifiées. La Maison Notre Dame de Philermes à Sallanches (74) pour adultes autistes et la Maison Saint Jean de Jérusalem à Rochefort (17) pour adultes handicapés ont ouvert deux places pour des séjours d'une semaine à 90 jours par an. La Maison Ferrari à Clamart (92) propose cinq places d'accueil temporaire de 24 heures à six mois pour personnes âgées dépendantes et la Maison Saint

Sébastien à Saint-Etienne (42) met à disposition un appartement de dépannage pour des personnes âgées en situation d'urgence. La Maison Saint Jean à Nice (06) pour personnes âgées dépendantes et la Maison Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine (91), pour adultes handicapés mentaux, proposent un accueil de jour de 16 et 6 places. En complément, cette dernière offre la possibilité d'accueillir ses résidents externes en internat lors du départ en week-end ou en vacances d'internes.

Deux projets sont en attente d'une demande des pouvoirs publics : un accueil de jour à la Maison Ferrari et un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) à la Maison Saint Jean-Hélios à Nice. Un projet de service à domicile est aussi à l'étude à la Maison Ferrari.

Répondre à de multiples situations

Les premiers retours de ces expériences montrent que ces nouvelles formules d'accueil répondent à de multiples

besoins : expérimenter des projets d'hébergement définitif, vérifier la capacité d'intégration d'une personne et préparer sa venue ; dépanner des familles en attente d'une place définitive ou lors de la fermeture annuelle d'établissements ; permettre à des personnes vivant à domicile de se « refaire une santé ». Deux établissements souhaitent d'ailleurs élargir le champ de leurs bénéficiaires : la Maison Notre Dame de Philermes, qui se propose d'accueillir des adultes dans le cadre du diagnostic de l'autisme, et la Maison Ferrari, pour accueillir des personnes âgées sortant d'une hospitalisation aigüe en alternative aux services de soins de suite et de réadaptation.



Soulager et accompagner les familles et les aidants

Toutes ces formules contribuent à soulager ceux qui, famille ou aidants, assurent par choix ou obligation la prise en charge quotidienne de personnes qui sont lourdement handicapées ou malades, et fortement dépendantes.



Bienvenue

L'Ordre de Malte France accueille son nouveau directeur général, Régis Nacfaire de Saint Paulet, qui succède ainsi à Jacques de Poix. Entrepreneur âgé de 52 ans, membre de l'Ordre depuis 1987, Régis Nacfaire de Saint Paulet est engagé de longue date dans le bénévolat associatif, notamment à travers sa participation à notre commission budgétaire et financière. Pour cette nouvelle mission qui lui est confiée, il se veut tourné vers les autres. Il souhaite agir au service des salariés, des bénévoles et des donateurs, de tous ceux qui nous permettent, par leur engagement et leur soutien, d'accomplir nos missions au service des plus faibles, avec le devoir d'excellence de soins et d'attention à nos malades et le supplément d'âme qu'impose la tradition de notre Ordre.

L'art de la rencontre

Partenaire du Parc naturel de la Vallée de Chevreuse, la Maison d'Ulysse à Bullion (78) qui accueille des adultes autistes a organisé, fin septembre, une journée « Rand'Art » : 7 km de randonnée ponctués par des rencontres d'artistes et la réalisation d'une œuvre collective.

Plus haut, plus loin !

En avril dernier, les résidents de la Maison Saint Fulbert¹ à Lèves (28) ont participé à deux animations sportives inter-établissements. Ainsi, une étonnante journée d'escalade en salle a réuni 13 grimpeurs de 3 établissements avec le soutien du Club Chartres Vertical, et 50 marcheurs de 5 établissements ont fait une belle randonnée de 9 km avec une pause pique-nique.

Le talent de la jeunesse

Après s'être adonnés avec bonheur à la copie de tableaux de Maîtres en début d'année scolaire 2012/2013, les jeunes de l'ITEP² Saint-Jean à Tours (37) se sont lancés dans la réalisation d'œuvres personnelles. Ils ont organisé et monté leur première exposition avec plaisir et succès. Bravo à tous pour cette belle réussite.

¹ Dernier établissement à avoir intégré l'Ordre de Malte France, la Maison Saint Fulbert est un Foyer d'accueil médicalisé où vivent 32 résidents adultes atteints d'autisme.

² Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique.



« Les familles de nos résidents font le maximum. Elles sont parfois fatiguées et souffrent. Être bienveillant est tout naturel ; n'oublions pas que si les parents vont bien, les résidents vont bien », résume la directrice de la Maison Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine. Les deux projets de SPASAD s'inscrivent dans cette lignée. Au-delà de leurs objectifs de prendre en charge la personne âgée dès le début de la sénescence et de poser les premiers jalons vers une entrée en établissement, il s'agit aussi d'apporter à domicile une expertise et un soutien profitables à tous.

Offrir le meilleur aux résidents accueillis

S'il s'appuie sur la forte expérience de nos équipes, le développement de ces services exige de leur part un réel investissement. Il faut préparer les résidents permanents à l'arrivée de chaque nouveau venu et élaborer un projet individuel, même pour des séjours de quelques jours. Il faut organiser et gérer les cohabitations, expérimenter les activités, adapter la prise en charge en

fonction des attentes exprimées par la personne accueillie et des besoins qui se créent ainsi que des éventuels progrès constatés. Enfin, il faut rendre compte de chaque séjour aux familles et aux aidants.

Le bénéfice de ces prestations est patent. L'accueil en établissement développe les capacités des personnes (communication, autonomie, socialisation), soulage les familles et permet de mettre en place des relations plus apaisées. ■



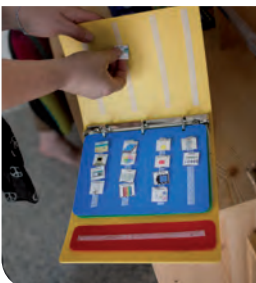
En donnant 60 €

(15 € après déduction fiscale)

Vous financez un classeur de pictogrammes pour permettre à une personne autiste de communiquer avec le monde extérieur.



www.ordredemaltefrance.org



Première chirurgicale au CHOM de Dakar

Quatre patients présentant une scoliose ont bénéficié d'un traitement chirurgical lors de la première « Semaine de chirurgie de la colonne vertébrale » du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) à Dakar. Ce type de chirurgie n'avait jamais été réalisé auparavant au Sénégal.



Organisée après une mission de faisabilité accomplie par le Pr Michel Onimus en 2012¹, cette Semaine de chirurgie de la colonne vertébrale s'est tenue en mai. Quatre patients âgés de 16 à 25 ans ont été opérés : l'un souffrait d'une importante cyphose angulaire dorso-lombaire et trois d'une scoliose dorsale moyenne ou sévère. Rappelons que sans une prise en charge précoce, ces maladies insidieuses évoluent vers l'insuffisance cardio-respiratoire, provoquant inexorablement la mort à court ou moyen terme.

Les quatre interventions avec pose d'implants sur le rachis ont duré de 3 à 5 heures chacune. Réalisées par le Pr Onimus, chirurgien spécialiste du rachis et expert bénévole auprès de l'Ordre de Malte France, assisté par le Dr Kinkpé, médecin-chef du CHOM, et l'ensemble de l'équipe du bloc opératoire,

les opérations se sont déroulées sans incident.

Le Professeur a souligné l'excellence du travail accompli : « *Le clinicat suivi à Toulouse et Nice par le Dr Kinkpé et le stage de perfectionnement réalisé au CHU par le Dr Traore, anesthésiste réanimateur, ont grandement optimisé les opérations. Les suites opératoires ont également été simples grâce à l'excellent travail du kinésithérapeute.* ».

À l'issue de ces interventions, le Pr Onimus a également dispensé un enseignement aux internes du CES d'orthopédie de l'hôpital Fann de Dakar. Ses prochaines missions permettront d'opérer de nouveaux patients, de parfaire les savoir-faire et compétences de l'équipe et de conforter le CHOM en tant que Centre de référence pour la chirurgie orthopédique au Sénégal et pour les pays environnants. ■

¹ Lire *Hospitaliers* N°146

Une nouvelle clinique mobile pour Bethléem

La nouvelle clinique mobile de la maternité de la Sainte-Famille à Bethléem a été inaugurée le 22 avril dernier par Mme Vera Baboun, maire de la ville, en présence de M. Frédéric Desagneaux, Consul général de France à Jérusalem et de Dominique de La Rochefoucauld-Montbel, Président délégué du Conseil d'administration de l'hôpital².



Relancé en 1995, ce service itinérant gratuit circule cinq jours par semaine dans les villages de bédouins du désert de Judée. Les familles y vivent souvent dans des conditions très difficiles, dans des cabanes et des tentes sans sanitaire, lumière, chauffage et eau courante. À bord, un médecin et une sage-femme de la maternité prodiguent des soins et des conseils aux femmes enceintes ; les cas d'urgence sont rapatriés vers la maternité. 160 femmes sont ainsi examinées chaque mois.

Acquis grâce à la générosité des donateurs, le nouveau véhicule béni par le père Abbé Dom Charles Galichet, supérieur de l'abbaye bénédictine d'Abu Gosh, va poursuivre sa mission. Mieux équipée et plus performante, la nouvelle clinique mobile permet d'étendre la zone d'intervention aux campements les plus isolés de Judée ; désormais accompagnée d'un médecin pédiatre, elle assure aussi le suivi des nouveau-nés.



² La gestion de l'établissement hospitalier est confiée à l'Ordre de Malte France.

Des médicaments sous haute surveillance

Pierre angulaire de notre action internationale, l'expédition de médicaments neufs et de matériels médicaux permet un accès aux soins curatifs et préventifs à plus d'un million de personnes vulnérables.

Depuis le 31 décembre 2008, date d'interdiction de la collecte et de l'envoi des médicaments non-utilisés (MNU), notre politique d'envoi de médicaments a été drastiquement modifiée. Les centres de tri de MNU ont été fermés et le système d'expédition mis en conformité avec les nouvelles règles. Ouvert depuis 1999 et habilité à exporter des médicaments comme « grossiste répartiteur à vocation humanitaire », l'établissement pharmaceutique de l'Ordre de Malte France s'est organisé en respect des dispositions de l'arrêté du 18 août 2008. Principalement destiné à garantir la qualité de la prise en charge des malades, cet arrêté exige une évaluation complète des besoins par les bénéficiaires, l'accord signé par une autorité sanitaire natio-

nale et le respect de la liste des médicaments essentiels de l'OMS. Sont également fixés, l'assurance de la qualité, la durée et les conditions de conservation, l'étiquetage ainsi que l'emballage. L'expéditeur doit aussi s'assurer de la bonne utilisation des dons par la structure et des bonnes conditions de stockage.

Plus complexe et plus onéreuse qu'autrefois, l'expédition des médicaments s'inscrit dans des contextes souvent délicats. L'accord d'importation des états destinataires est parfois remis en cause pour favoriser les achats sur place. De nombreuses falsifications circulent jusque dans les coopératives officielles (*lire encadré*). Et si certains grossistes locaux n'importent que des produits de qualité, les prix sont souvent supérieurs

aux prix français. Dans ce contexte, les besoins sont immenses et l'action de l'Ordre de Malte France reste essentielle. En 2012, nous avons acheminé 5,1 millions d'euros de produits de santé achetés par nos soins ou offerts par des laboratoires partenaires. ■



Le fléau des faux médicaments

L'expédition sécurisée de médicaments neufs par l'Ordre de Malte France est d'autant plus importante qu'en quelques années, le trafic de faux médicaments est passé d'une échelle artisanale à celle d'un trafic mafieux international. Selon l'OMS, les faux médicaments représentent jusqu'à 30 % du marché dans les pays les plus pauvres et selon l'Organisation mondiale des douanes, près de 10 milliards de faux médicaments d'une valeur estimée à 3,8 milliards d'euros sont introduits chaque année sur le seul continent africain. Le plus souvent, ces contrefaçons ne renferment aucune substance active, mais certaines contiennent des produits toxiques ou périmés ; toutes menacent directement la vie des patients.



LES DÉLÉGATIONS : UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES PLUS FAIBLES

Soudés par la même vocation d'accueil et de secours, et la joie de servir, les bénévoles de nos 116 délégations territoriales mènent une multitude d'actions de proximité. Ces initiatives améliorent le quotidien de ceux qu'ils accompagnent autant qu'elles alimentent notre force collective au service des plus faibles.

Pprès de 10 000 quêteurs et 4 500 bénévoles réguliers sont engagés à l'Ordre de Malte France. S'y ajoutent les dizaines de milliers de jeunes qui participent depuis cinq ans à notre campagne P'tits déj' en Carême. Hommes et femmes de tous âges, de toutes conditions, mus par le désir profond d'aider les plus faibles – les personnes malades, handicapées ou âgées et les plus démunis –, tous

ont choisi de passer à l'action en unissant leur temps et leurs compétences au sein d'une équipe : leur délégation locale.

“ Quelques heures parfois suffisent pour rendre service. ”

Guillaume

Aujourd'hui, 116 délégations départementales ou d'arrondissements sont en action à travers le territoire, en métropole

comme en outre-mer. Souvent discrètes, ces équipes n'en sont pas moins efficaces : à titre d'exemple, rappelons qu'en 2012 nos bénévoles ont contribué à soutenir 10 300 personnes démunies, assuré près de 4 200 interventions de secours et collecté presque 900 000 euros lors des deux grandes quêtes nationales en faveur des personnes handicapées physiques et de la lutte contre la lèpre.

Priorités partagées et initiatives locales

Placées sous la responsabilité d'un délégué, bénévole chevronné choisi pour son engagement, toutes nos délégations agissent dans le cadre de nos quatre grandes priorités d'action que sont :

- l'aide aux personnes en situation de précarité,
- l'accompagnement des personnes handicapées, malades ou âgées,
- le développement du secourisme et des formations de secours,
- le soutien de nos actions à l'international, par la collecte de dispositifs médicaux et la recherche de financements.

Dans ce cadre commun, chaque délégation développe ses initiatives avec réalisme et pragmatisme selon les besoins et attentes du terrain, mais aussi en fonction des capacités et souhaits des bénévoles ; avec sérieux aussi, en s'appuyant notamment sur les opportunités de partenariats associatifs que cela soit à la demande ou en lien avec les pouvoirs publics.



Les petits gestes d'humanité

- **Quêter pour la Journée Mondiale des Lépreux** = contribuer à soigner un malade, traiter les séquelles invalidantes, prévenir son exclusion et sauver la vie d'une famille.
- **Servir une soupe ou un petit déjeuner** = rencontrer une personne sans abri et partager un temps convivial précieux.
- **Collecter pour l'opération P'tits déj' en Carême** = apprendre à nos enfants à ouvrir les yeux sur la pauvreté et à partager.
- **Visiter un malade ou une personne âgée isolée** = l'écouter, la reconforter et la soutenir.
- **Accompagner une personne handicapée** = l'aider à vivre sa vie et ses projets.
- **Participer à un poste de secours dans le cadre d'une réunion sportive ou religieuse** = accomplir une mission de service public et permettre le bon déroulement de ces événements.



En donnant 40 €

(10 € après déduction fiscale)

Vous nous permettez de servir un petit déjeuner pour 20 personnes vivant dans la rue.



www.ordredemaltefrance.org

Plus de 600 actions locales en 2012

- **Environ 100 délégations** mobilisées pour la Journée Mondiale des Lépreux (en janvier) et plus de 60 pour la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques (en mars).
- **Près de 180 établissements scolaires et groupes scouts** mobilisés et accompagnés dans le cadre de la campagne nationale P'tits déj' en Carême.
- **Environ 50 initiatives** pour l'accompagnement de personnes handicapées ou la visite à des personnes isolées, malades ou âgées.
- **Plus de 40 actions** en faveur des personnes sans abri : maraudes et maraudes médicalisées nocturnes, soupes ou petits déjeuners servis dans plus de 40 départements ou arrondissements.
- **Près de 80 collectes** de matériels médicalisés, de lunettes ou de radiographies argentiques.
- **13 délégations** impliquées dans la vie de nos établissements médico-sociaux en France et 10 délégations « marraines » de nos établissements hospitaliers à l'international.
- **22 équipes** bénévoles participant à la formation de secouristes, à la tenue de postes de secours (4 200 interventions en 2012) et aidant les populations sinistrées.
- **Près de 40 rendez-vous d'information** (conférences, salons, forums) ou de collectes de fonds (concerts, spectacles, ventes aux enchères, expositions).
- **Plus de 30 délégations** mobilisées pour l'accompagnement des malades lors du Pèlerinage international de l'Ordre de Malte à Lourdes (en mai).



Quelle que soit leur envergure - d'une poignée à plusieurs centaines de bénévoles -, l'ampleur et la diversité de leurs actions locales, nos délégations rivalisent ainsi d'engagements généreux pour exercer notre mission de service dans leur département, leur ville, leur campagne (*lire les encadrés*). Elles trouvent sans cesse des idées qui permettent à tout bénévole de vivre son engagement : du tricotage de layette pour nos maternités à la participation aux équipes de secours de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris en passant par la collecte de lunettes et de matériel médical, l'organisation d'une exposition, la visite à un malade, le service d'un petit déjeuner ou d'une soupe pour des personnes sans abri ou encore, la participation à un atelier dans l'un de nos établissements médico-sociaux.

« ***Nous ne partageons pas que le pain avec ceux que nous servons. Nous avons avec eux un véritable et très riche contact humain.*** »

Hélène



Au-delà de leurs initiatives locales, les délégations territoriales s'investissent aussi pour soutenir la dynamique de l'Ordre de Malte France. Certaines participent à des forums et des salons, ou donnent des conférences pour mieux



faire connaître notre histoire, notre vocation et nos actions en France et à l'international. D'autres contribuent à la recherche de mécènes ou organisent des événements pour collecter des fonds au profit de nos actions et de nos établissements.

116 branches d'une seule et même grande famille

Peu nombreux si on les compare aux équipes des plus grandes associations humanitaires françaises, les bénévoles de nos délégations tirent avantage de leur nombre réduit : petits groupes de volontaires dynamiques, animés par les mêmes valeurs, ils mutualisent leurs efforts, leurs énergies et leurs idées autour d'initiatives locales choisies et partagées.

« ***Ces moments de partage sont très enrichissants et je le fais avec beaucoup de joie.*** »

Sophie

Ils créent des équipes de projets où chacun est invité à s'engager avec sérieux et constance et à faire don de soi selon ses possibilités. Force d'action joyeuse, chaque délégation est aussi une famille qui aime à se réunir : toutes

partagent au moins un rendez-vous annuel convivial (une sortie, un repas, une galette des rois...) ainsi que divers moments de travail et de spiritualité (récollecion annuelle, messe mensuelle, pèlerinage...). La direction des délégations organise annuellement une grande réunion nationale pour les responsables. Ponctuellement, des réunions régionales permettent aux équipes non seulement d'être informées, mais aussi de se retrouver, d'échanger les idées et de partager les expériences. ■

Ils sont notre force au service du plus faible

Donateurs, quêteurs, bénévoles et secouristes actifs, collaborateurs salariés : en 2012, environ 136 000 personnes se sont engagées en France à nos côtés, nous permettant ainsi d'accomplir nos missions. Nul doute que certains agissent non loin de chez vous.

Pour rejoindre nos équipes dans votre département :

👉 www.ordredemaltefrance.org



L'Université interne de l'Ordre de Malte France

Lancée fin 2012, c'est une première dans le monde associatif ! Inspirée des universités d'entreprise, elle nourrit notre objectif d'excellence en s'appuyant sur notre principale richesse : nos collaborateurs.

Inscrite dans la tradition d'innovation de l'Ordre de Malte, sa création répond aux attentes générées par le développement de nos activités et l'évolution rapide de notre environnement (législatif, social, économique, technologique, scientifique, médical, etc.). Destinée aux bénévoles et salariés en France et à l'étranger, l'Université interne s'est fixée quatre objectifs :

- Accompagner les collaborateurs face aux changements que rencontre l'association.
- Diffuser la stratégie et permettre à chacun de se l'approprier.
- Créer une culture commune.
- Valoriser les compétences individuelles et collectives et contribuer à l'émergence de nouvelles filières d'excellence.

Rattachée au président Thierry de Beaumont-Beynac et dirigée par Catherine Scordia, également directrice des formations, l'Université interne s'appuie sur un Comité de pilotage¹ qui définit ses actions annuelles.

Trois types de rendez-vous sont organisés :

- **Les conférences** : elles portent sur des problématiques liées à nos activités et sont destinées à enrichir les savoirs et permettre à chacun de mieux appréhender le cadre dans lequel s'exerce son action. Animées, au siège, par des intervenants internes et externes, elles peuvent être suivies en direct via Internet. Six conférences ont été planifiées en 2013 :

- L'exclusion et la pauvreté
- La lèpre : où, comment, pourquoi encore aujourd'hui ?
- Comment réduire les inégalités sociales face à la dépendance des personnes âgées ?
- La doctrine sociale de l'Église
- Comment répondre aux défis internationaux du Millénaire ?
- L'action de l'Ordre dans le monde et les activités des autres associations nationales

- **Les séminaires** : ils contribuent à l'enrichissement des savoirs et à la diffusion des valeurs et orientations. En 2013, un séminaire d'intégration

« Connaissance de l'Ordre de Malte » a été organisé pour les nouveaux collaborateurs, salariés et bénévoles.

- **Des cellules de recherches et ateliers d'échanges pratiques** : leur objectif est de faire émerger l'expertise de nos collaborateurs (salariés et bénévoles), d'échanger sur les pratiques et de valoriser vers l'externe, via des publications, nos savoir-faire. Trois cellules de recherche ont été lancées début 2013 :

- Création des outils d'évaluation de l'approche Snoezelen² dans les établissements.
- Quel accompagnement pour le vieillissement des personnes autistes ?
- Quelle démarche éthique dans les établissements à l'étranger ? ■

¹ Le Comité de pilotage compte les membres du Comité de direction de l'Ordre de Malte France et trois administrateurs.

² Approche qui permet de vivre une relation privilégiée de communication sur le mode sensoriel, dans un espace sécurisant qui favorise le bien-être des personnes autistes, handicapées ou dépendantes. Lire *Hospitaliers* N°144 et 140.



Le legs : une histoire de cœur Rencontre avec Isabelle de Forton

Isabelle de Forton, responsable du Service Legs et Donations, nous accueille avec douceur et simplicité, comme elle reçoit les personnes qui réfléchissent à la transmission de leurs biens à l'Ordre de Malte France. Elle revient sur son parcours et nous fait partager ce métier qu'elle exerce avec passion et dévouement depuis plus de dix ans.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours, ce qui vous a conduit à rejoindre l'Ordre de Malte France et ce qui vous anime aujourd'hui ?

J'ai travaillé pendant 11 ans dans un cabinet d'avocat à Toulouse. Il y a dix ans, une sorte de « providence » m'a fait rejoindre l'Ordre de Malte France, d'abord comme collaboratrice, puis en 2009 comme responsable du Service Legs et Donations. Ce changement d'orientation a été un véritable tournant dans ma vie, un défi à relever. J'ai laissé derrière moi les notions de profit pour me mettre au service du bien commun. Aujourd'hui, **j'ai la joie d'évoluer dans un environnement où l'attention à l'autre est une priorité.** La variété et la richesse de ce métier le rendent très attrayant.

Quel est concrètement votre rôle au sein de l'Ordre de Malte France ?

Je suis responsable du Service Legs et Donations : je règle les successions confiées à l'Ordre de Malte France.

J'accompagne et conseille, autant qu'il se peut, les personnes qui envisagent de transmettre leur patrimoine. Leurs demandes sont multiples : « *Quelles démarches entreprendre pour préparer mes obsèques ; comment faire en sorte que ma succession se passe dans le respect de mes volontés ; de quelle façon mon legs viendra en aide aux plus fragiles... ?* » **Ensemble, nous cherchons les réponses les plus adaptées à chacun, en fonction de sa situation, de la nature de son legs, de son parcours de vie... La confidentialité et la discrétion sont des règles absolues !**

Au fil des lettres, des conversations téléphoniques et, quand cela est possible, des rencontres, une relation de confiance s'installe. Je me tiens à l'écoute de nos bienfaiteurs.

Parfois un lien fort s'établit, comme avec cette dame âgée qui avait tenu à me faire entrer chez elle pour me montrer la façon dont elle avait consciencieusement préparé sa succession et ses obsèques. Ces personnes me

font partager leur vie. C'est pourquoi je tiens à les accueillir et les accompagner avec bienveillance, délicatesse et discrétion.

Vous êtes donc en contact régulier avec les testateurs. Qui sont ces personnes qui souhaitent prolonger leur engagement aux côtés de l'Ordre de Malte France ?

Il est impossible d'établir un portrait du testateur de l'Ordre de Malte France. Ils sont si divers ! Tant dans leur histoire que dans leur personnalité ou par les motivations qui les animent à accomplir un geste si fort ! Nos testateurs sont de toutes origines sociales, célibataires, veuves ou veufs. Nous pouvons constater, pour des raisons démographiques, que la majorité sont des femmes. En général, nos testateurs ont déjà un lien ancien avec notre association en tant que donateurs. Mais à un moment donné de leur vie, ils souhaitent donner un sens plus fort à leur engagement, une prolongation de leurs valeurs à nos côtés.

À chaque nouvelle rencontre, **c'est très émouvant pour moi de découvrir à quel point chaque legs, chaque donation est intimement lié à une histoire personnelle.**

Je me souviens tout particulièrement d'un militaire touché par l'invalidité. Ce dernier vivait en maison de retraite. Il a tenu à faire donation à l'Ordre de Malte France de la maison qu'il avait construite et entièrement adaptée à son handicap. Il voulait absolument que le produit de la vente de sa maison puisse accompagner nos missions auprès des personnes vivant avec un handicap. Notre équipe l'a donc accompagné dans sa démarche généreuse afin de réaliser son souhait. Je garderai toujours en mémoire de telles rencontres.

Quelles sont les raisons qui animent vos bienfaiteurs à envisager un engagement aussi personnel ?

En inscrivant l'Ordre de Malte France dans leur succession, les testateurs ont le souhait de donner à une organisation catholique qui veille depuis des siècles sur les plus démunis et en qui ils ont parfaitement confiance. Ce geste est parfois le reflet d'une vie animée par la charité et la bienfaisance. **Les testateurs qui me contactent ont également à cœur de pouvoir signer leur vie d'un geste d'Espérance.**

En léguant tout ou une partie de leur patrimoine à l'Ordre de Malte France, ils ont la certitude qu'il sera totalement utilisé au service du plus faible. Car les biens qui nous sont transmis sont entièrement exonérés de droits de succession.

Le legs est avant tout un geste d'amour, et il n'y a pas de « petit » geste d'amour !



Je pense notamment à cette femme qui a récemment pris soin de léguer 300 euros à l'Ordre de Malte France. C'était une somme importante pour elle par rapport à sa retraite.

Un jour, touchée par nos actions de maraudes, une autre de nos bienfaitrices a frappé à la porte de mon bureau. Elle venait déposer ses bijoux. Je l'entends encore me dire : **« Tenez, en maison de retraite, je n'en ai plus besoin. Vendez-les pour soutenir ces malheureux qui vivent dans la précarité. »** Elle les croisait de plus en plus nombreux en bas de chez elle.

Ces legs et ces donations m'ont particulièrement émue. Ce sont de merveilleuses preuves de générosité et de confiance.

Chacun de celles et ceux qui font le choix d'un legs ou d'une donation à l'Ordre de Malte France témoigne d'une grandeur d'âme exceptionnelle. J'ai une profonde admiration pour eux, les mots me manquent pour l'exprimer. Nous ne les remercierons jamais assez de transmettre le fruit de leur vie pour venir en aide à ceux qui souffrent. Sans eux, les actions de nos bénévoles ne seraient pas réalisables. Nos bienfaiteurs sont la source de nos actions. ■

Le respect de la volonté du testateur

- Nous proposons un conseil personnalisé (types de biens à léguer, affectation du legs, prise en compte des parts réservataires si des héritiers existent, etc.).
- Après avoir défini les volontés du testateur, nous suggérons de faire appel à un notaire afin de rédiger le testament.
- Nous portons une grande attention au respect des vœux émis par nos testateurs : faire célébrer des messes annuelles pour le repos de leur âme, fleurir et entretenir leur tombe pendant plusieurs années... Cependant, selon la loi et dans un souci d'éthique et de déontologie, nous n'appliquons que les souhaits expressément inscrits dans le testament.

➤ **COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 <**

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE



Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Tél.(facultatif) : _____

Merci de m'appeler entre : h et h

E-mail (facultatif) :@.....

L'ESSENTIEL 2012

L'Ordre de Malte France œuvre conformément aux charismes de l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte.

MISSION

L'Association « Les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte », dite « Ordre de Malte France », fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique en 1928, a pour but d'apporter en France et à l'étranger, une aide aux populations affectées notamment par la maladie, le handicap, la dépendance, les conflits, les catastrophes naturelles et toute autre détresse. Elle participe aussi à la protection de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle. Elle intervient également dans le cadre d'opérations de sécurité civile, d'actions de solidarité et d'aide aux migrants. (Art. 1 des statuts)



ACTIONS

L'Ordre de Malte France œuvre dans trois domaines :

> Actions de solidarité de proximité apportées à la personne

Lutte contre les effets de la précarité (accueil, hébergement, accompagnement social, aide à l'insertion), secours aux victimes (interventions d'équipes de secouristes), aide aux migrants (accompagnement juridique sur le plan humain) ;

> Établissements médico-sociaux et hospitaliers

En France, gestion d'établissements dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental) ; à l'International, gestion d'établissements hospitaliers et de maternités, soutien de dispensaires et participation à la lutte contre les grandes pandémies (lèpre, tuberculose, SIDA, ulcère de Buruli...) et contre la malnutrition ;

> Formations professionnelles dans le champ sanitaire

Gestion d'Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA), délivrance de qualifications dans le champ du secourisme professionnel en France et à l'étranger et formations médico-sociales spécifiques (Snoezelen, autisme...).

En outre, il peut participer aux actions d'urgence et de réhabilitation au sein de la structure internationale d'intervention de l'Ordre Souverain de Malte.

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'Ordre de Malte France est prioritairement tourné vers le service des personnes malades, handicapées ou vivants en situation de fragilité ou d'exclusion.

- . 1 746 salariés
 - . 4 500 bénévoles réguliers
 - . 116 délégations départementales ou d'arrondissements
- Budget réalisé 2012 :
- . 80 millions d'euros

GOVERNANCE

Outre un conseil d'administration de 16 membres élus par l'assemblée générale, l'association dispose de concours de deux commissions :

- > **Une commission médicale et hospitalière**, avec en son sein un comité d'éthique, qui a pour fonction de mener une réflexion prospective et de veiller à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte ; elle peut comprendre des non membres de l'Ordre ;
- > **Une commission budgétaire et financière** qui a pour fonction d'apprécier le processus d'élaboration du budget et d'en surveiller son exécution.

VALEURS

Hospitalier, catholique, international, l'Ordre de Malte France centre ses œuvres sur la personne dans toutes ses dimensions (physique, psychologique et spirituelle), son accompagnement et sa bienveillance. Il privilégie le **bénévolat** et plus largement la disponibilité et l'implication de ses collaborateurs, pour mieux répondre à la règle fondatrice de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1113) :

*“Quand un malade viendra,
qu'il soit porté au lit, et là,
donnez ce que la maison
peut fournir de mieux.”*

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2012

L'Ordre de Malte France a poursuivi ses activités conformément à sa vocation.

La direction des **ACTIONS DE SECOURS ET DE SOLIDARITÉ** a conforté les interventions :

- > liées au secourisme avec un plan pluriannuel d'organisation et de fonctionnement nouveau des unités de secours ;
- > auprès des personnes en situation de grande précarité avec une participation accrue de bénévoles et une augmentation significative du nombre des personnes soutenues.

- . 10 300 personnes soutenues
- . 1 500 bénévoles



Dans les Centres de Rétention Administrative (CRA), elle a préparé le renouvellement du nouveau marché intermédiaire de 10 mois à la suite du précédent, échu au 31 décembre 2012.

La direction des **ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX** a conforté son périmètre de responsabilités :

- > elle a repris l'établissement de La Chanterelle, aujourd'hui Maison Saint Fulbert à Lèves (28), 5^{ème} établissement pour personnes autistes, et ainsi porté à 16 le nombre d'établissements sanitaires et médico-sociaux en France ;
- > elle a obtenu de la Haute Autorité de Santé (HAS) la 3^{ème} certification du Centre pédiatrique Saint Jacques à Roquetaillade (32) ;
- > elle a intégré dans ses comptes la Maison Ferrari à Clamart (92) dont elle assumait la gestion depuis 2009.

La direction des **FORMATIONS** :

- > a finalisé la démarche « Qualité » entamée il y a deux ans dans les IFA (Instituts de Formation d'Ambulanciers) et poursuivi leur amélioration matérielle avec l'acquisition d'un nouveau site pour celui de Brest ;
- > a élargi l'offre de formations dans le champ sanitaire et médico-social avec la création des IFOM (Instituts de Formation de l'Ordre de Malte) de Bretagne et d'Ile-de-France et entamé la création d'un catalogue des formations médico-sociales.

La direction **INTERNATIONALE** a poursuivi la structuration de ses interventions :

- > elle a étendu son périmètre d'intervention avec l'extension du dispensaire de Ouagadougou (Burkina Faso) et la mise en œuvre d'un scanner à Djougou (Bénin) ;
- > elle a renforcé le contrôle des centres de santé dont elle assure la gestion ou le soutien avec une augmentation des missions de nature médicale, administrative et financière pour leur conformité selon les critères de sa « charte d'agrément ».

- . 29 pays
- . 190 000 consultations
- . 9 000 accouchements
- . 16 500 personnes traitées de la lèpre

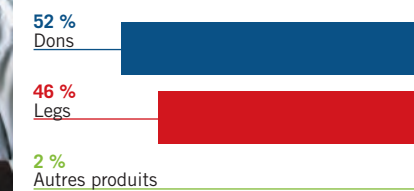
LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'Ordre de Malte France fonctionne selon un double modèle socio-économique :

- > d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, au moyen principalement de salariés et avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financeurs publics ;
- > d'autre part, il assure, en France, diverses actions de solidarité avec de nombreux bénévoles encadrés par quelques salariés et, à l'international, assure la gestion de 6 hôpitaux et 7 dispensaires au moyen de salariés dans les pays d'accueil et le soutien de 171 autres dispensaires et divers programmes d'aide avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.



Répartition des produits de la générosité du public



POLITIQUE DE RECHERCHE DE FONDS

Elle consiste essentiellement à solliciter le grand public tout en recherchant des ressources publiques pour couvrir les missions de service public.

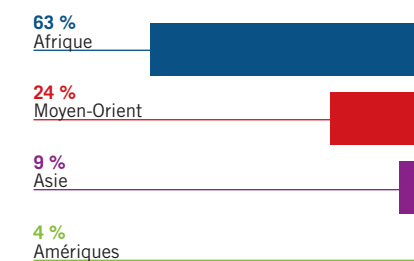
DONS EN NATURE

L'Ordre de Malte France reçoit divers dons qui concernent des médicaments, des dispositifs médicaux et des produits nutritionnels. Leur montant n'est pas aujourd'hui chiffré.

ACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

La participation des bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité et l'accompagnement des personnes : SAMU social, accueil de jour et de nuit, interventions de secouristes, visites aux malades, animation d'ateliers, sorties avec les résidents de nos établissements médico-sociaux...

Répartition des actions à l'international





COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2012 (en K€)*

EMPLOIS	Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012	RESSOURCES	Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012
Missions réalisées en France	57 952	2 554	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		5 197
Missions réalisées à l'International	9 254	7 378	Dons manuels	9 648	9 648
Total Missions sociales	67 206	9 932	Legs et donations	8 553	8 553
Total Frais de recherche de fonds	4 032	3 979	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	425	425
Frais de fonctionnement	1 490	749	Total des ressources de l'exercice collectées auprès du public	18 625	18 625
TOTAL DES EMPLOIS	72 728		Autres fonds privés	1 103	
Dotations aux provisions	1 527		Subventions et autres concours publics	48 918	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 807		Autres produits	8 412	
Excédent des ressources de l'exercice	3 895		TOTAL DES RESSOURCES	77 058	
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	79 957		Reprises des provisions	1 567	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		633	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 332	
Total des dépenses financées par la générosité du public		15 293	Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		411
			TOTAL GENERAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	79 957	19 036
			Total des dépenses financées par la générosité du public		15 293
			Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice		8 940

* Montants arrondis à l'€ le plus proche.



EMPLOIS



- 72 % Missions réalisées en France
- 12 % Missions réalisées à l'International
- 5 % Frais de recherche de fonds
- 2 % Frais de fonctionnement
- 9 % Dotations / Engagements à réaliser / Excédent

Les missions sociales en France comprennent en 2012 les charges de deux nouveaux établissements (Maisons Ferrari et Saint Fulbert) pour un montant de 9 555 K€ hors résultat. Les emplois 2012, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 72 728 K€ ont été financés à hauteur de 14 660 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 21,36 % et 4,02 % des ressources collectées auprès du public.

RESSOURCES



- 23 % Total des ressources collectées auprès du public
- 1 % Autres fonds privés
- 61 % Subventions et autres concours publics
- 11 % Autres produits
- 4 % Reprises des provisions / Report des ressources des exercices antérieurs

Les dons manuels d'un montant de 9 648 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 2 753 K€ et en dons affectés pour 6 895 K€. Les legs et donations s'élèvent à 8 553 K€, dont 7 888 K€ non affectés et 665 K€ affectés. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 47 875 K€, dont deux nouveaux établissements (Maisons Ferrari et Saint Fulbert) représentant un impact de 8 879 K€ en 2012. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2012 ressort à 8 940 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2012 affectable par l'Assemblée Générale pour 4 056 K€.

Bilan simplifié au 31 décembre 2012

ACTIF (en K€)*	2012	2011
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	75 762	55 060
ACTIF CIRCULANT		
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	37 581	31 720
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	646	490
TOTAL	113 989	87 270
PASSIF (en K€)*	2012	2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Apports, réserves et subventions d'investissement	52 596	40 619
Résultat affectable par l'AG	4 056	1 941
Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	14 081	13 978
PROVISIONS		
pour risques et charges	880	643
FONDS DÉDIÉS	5 135	4 144
DETTES	37 113	25 792
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	128	154
TOTAL	113 989	87 270

* Montants arrondis à l'€ le plus proche.

La politique des réserves

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ 6 mois.



ORDRE DE MALTE FRANCE
L'intégralité des comptes, arrêtés au 31 décembre 2012 et certifiés par le Commissaire aux Comptes, est disponible en écrivant à :
Ordre de Malte France
42, rue des Volontaires
75015 Paris

Retrouvez toutes les informations publiées dans ce document sur le site Internet :

www.ordredemaltefrance.org



Les engagés volontaires du cœur

Engagement, volontariat, bénévolat, des mots qui connaissent un succès certain dans les débats sociologiques et dans les médias.

Mais qu'y a-t-il derrière ces mots ?

Du point de vue sociologique justement, « un mécanisme psychosocial spécifique », bref : un comportement humain, qui « induit une trajectoire de comportement ».

Mais quand on y pense, cette définition fait bien peu de cas de ce qui caractérise l'Homme et le définit dans son entier : les notions de valeurs et de spiritualité.

Nos bénévoles ne sont pas, à l'évidence, mus seulement par des « réflexes comportementaux ».

Dans le beau texte « *Deus caritas est* » le Pape Benoît XVI rappelait : « *il y aura toujours de la souffrance qui réclame consolation et aide. Il y aura toujours de la solitude. De même, il y aura toujours des situations de nécessité matérielle pour lesquelles une aide est indispensable, dans le sens d'un amour concret pour le prochain* ».

Notre société moderne est paradoxale. Les moyens de communication ont rendu notre planète plus petite ; nous connaissons de manière plus immédiate et plus réaliste les besoins des hommes, ce qui constitue un appel beaucoup plus fort à partager leur situation et leurs difficultés. Mais en même temps, et de manière assez provocatrice, le report sur l'État des soutiens sociaux éloigne les plus démunis au nom des devoirs de solidarité de la société.

Or, l'impératif de l'amour du prochain n'est pas une conséquence du code et



des lois, au contraire : cet impératif est inscrit par le Créateur dans la nature même de l'Homme.

La charité chrétienne, les formes d'engagement au service qui l'illustrent, sont tout simplement la réponse à laquelle s'engagent les bénévoles :

« *Ceux qui ont faim doivent être rassasiés. Ceux qui sont nus doivent être vêtus. Ceux qui sont malades doivent être soignés* ».

Bien sûr, dans des domaines aussi délicats que le soin, la compétence professionnelle est avant tout nécessaire. Mais à elle seule, elle ne peut suffire. L'engagement au service des plus pauvres (notre *Obsequium pauperum*) est totalement indissociable de ce qui l'anime (notre *Tuitio fidei*).

Les êtres humains, surtout les plus faibles, ont toujours besoin de quelque chose de plus que la maîtrise technique : ils ont besoin de l'attention du cœur.

C'est bien là ce qui caractérise les « engagés volontaires au service du cœur » : se consacrer à autrui avec des attentions qui répondent à l'invitation du Christ à vivre l'Amour.

La Charte fondatrice de l'Ordre de Malte l'exprime depuis ses origines :

« *Fidèles aux conseils de Notre Seigneur Jésus Christ, nous affirmons*

et répandons les vertus chrétiennes de charité en exerçant, sans distinction de religion, de race, d'origine ou d'âge les œuvres de miséricorde envers les malades, les pauvres et les réfugiés ». L'Amour est gratuit, rappelait Benoît XVI dans « *Deus Caritas est* ».

Cette gratuité est le meilleur témoignage du Dieu auquel nous croyons et qui nous pousse à aimer. ■





436^e émission
Année de la foi
 « La Sainte Trinité », musée du Prado, Madrid
 ■ 2 timbres (format : 40 x 52 mm) de :
 0,60 € : le tableau dans son intégrité,
 2,20 € : le Christ mort (détail),
 Prix : **5,20 €**

■ 1 feuillet (format : 120 x 170 mm)
 reproduisant le tableau dans son intégrité
 et comprenant deux timbres :
 2,20 € : Dieu le Père (détail),
 5,20 € : le Christ mort (détail).
 Prix : **13,50 €**



437^e émission
Au profit des victimes du tremblement de terre d'Émilie-Romagne

■ 1 timbre de 0,75 € + 1,00 €
 (format 30 x 40 mm). Légende :

« Pro Terremotati Emilia-Romagna + € 1,00 » (Au profit des victimes du tremblement de terre d'Émilie-Romagne).

Prix : **3,20 €**

439^e émission



1700^e anniversaire de la bataille du Ponte Milvius

« La vision de Constantin », église Saint Jean L'Évangéliste à Capranica (Italie).

■ 2 timbres de 2,40 € chacun, unis horizontalement à un appendice central.

Format des timbres et de l'appendice : 30 x 60 mm.

Légende « 1700^e Anniversario della battaglia di Ponte Milvio ».

Prix : **8,80 €**



■ 1 feuillet (format 120 x 170 mm) reproduisant le tableau dans son intégrité et comprenant deux timbres :
 2,50 € : Constantin (détail),
 5,20 € : la Croix portée par les anges (détail)
 Prix : **14,50 €**



438^e émission
Les natures mortes

« Nature morte à l'échiquier », Lubin Baugin, Musée du Louvre, Paris.

■ 1 paire de timbres unis horizontalement de 3,00 € chacun. Format de chacun des timbres : 40 x 52 mm.
 Prix : **11,00 €**



DÉCOUVREZ NOTRE CATALOGUE « NOËL 2013 » !


Offrez des cadeaux à petits et grands, tout en soutenant nos missions !

Vous découvrirez, notamment, des produits inédits marqués de la croix de Malte, des nouvelles cartes de vœux ainsi que de très beaux livres et des jeux. Nous vous proposons, également, un grand choix d'articles parmi les autres catégories : gourmandises traditionnelles, loisirs et culture, accessoires pour elle et pour lui, produits de soins...

Notre catalogue « Noël 2013 » sera expédié le **21 octobre 2013**.

Nous vous rappelons l'adresse pour l'envoi de vos commandes : Ordre de Malte, Service catalogue, 48 avenue de l'Europe, B.P. 9, 95333 Domont cedex.
Tél. : 01 39 35 45 39

Vous pouvez également faire vos achats sur notre boutique en ligne : www.boutique-ordredemalte.com

Attention : seuls les produits identifiés dans le catalogue avec notre écu «  » seront disponibles à notre boutique située au siège de l'Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires, 75015 Paris.

N'oubliez pas de noter, dès à présent, que notre marché de Noël aura lieu au siège le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre 2013.

Les bénéfiques seront au profit des activités internationales de l'Ordre de Malte France.

LES TIMBRES de l'Ordre de Malte France



Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g » sont à validité permanente (format : 4,5 x 3,5 cm).

■ Carnet 2013 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue d'Auvergne. **11,50 €**

Drapeau de la Langue d'Auvergne : en 1301, l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem instaure une organisation fondée sur les « langues » (les nationalités) dans lesquelles les chevaliers étaient répartis en fonction de leur provenance. La langue d'Auvergne est l'une des trois plus anciennes.

OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
PE436	Année de la foi (2 timbres)		5,20 €	
PE436F	Année de la foi (feuillet)		13,50 €	
PE437	Au profit victimes tremblement de terre É-R (1 timbre)		3,20 €	
PE438	Les natures mortes (1 paire de timbres)		11,00 €	
PE439	1700 ^e bataille Ponte Milvius (2 timbres)		8,80 €	
PE439F	1700 ^e bataille Ponte Milvius (feuillet)		14,50 €	
TPF6	Carnet de 8 timbres " 20 g prioritaire " 2013		11,50 €	
HOP148V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,00 €
TOTAL				=

Chèque joint à l'ordre de «OHFOM DIFFUSION»

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, recueillies sur ce bon de commande.

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal [][][][][]

Ville :



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Donnez à nos bénévoles la force d'agir auprès des plus faibles, près de chez vous

Grâce à votre soutien, les bénévoles de nos 116 délégations départementales ont pu secourir 10 300 personnes démunies et assurer quelques 4 200 interventions de secours partout en France en 2012.

Aidez-nous à agir partout où les plus faibles ont besoin de nous. Merci !

N'oubliez pas !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

QUAND VOUS DONNEZ 60 € :
(15 € après déduction fiscale)

**Nous pouvons assurer 1 semaine de
maraudes dans les rues au secours
des personnes sans abri.**

 www.ordredemaltefrance.org

 facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France

Scannez ce code avec votre smartphone pour faire
un don en ligne depuis votre mobile.

Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire ce
code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com

